



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 26 FEVRIER 2014 - 19H00**

COMPTE RENDU

Date de convocation du Conseil Municipal : **21 février 2014**

Présents : M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. PEERSMAN André - M. GAILLARD Fabrice - Mme DUMAS Claudine - M. RICCI Pierre - Mme LANVERS Édith

Absents ou excusés : M PERSIN Franck - Mme. TSCHOFEN Béatrice - Mme LAVERY Joséphine

Procurations : néant

A été élu(e) secrétaire : M. PEERSMAN André

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, adopté.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Schéma directeur de l'eau :

Dans le cadre du travail conduit par le SIVOM de la Vallée d'Aulps, la Commune a rencontré le cabinet chargé de l'étude, afin de faire le point sur le futur schéma directeur d'eau potable de la Commune.

Restaurant les alpages :

La Commune va lancer ce printemps des travaux complémentaires, pour le restaurant "les Alpages" et la reprise du monte charge.

Travaux assainissement l'Elé :

L'appel d'offre est en cours jusqu'au 27 février, les travaux sont programmés au printemps.

SIAC :

Le comité syndical a adopté le budget 2014.

Géopark :

Dans le cadre des animations programmées en 2014, une animation aura lieu normalement au lac entre juillet et août 2014.

Chartes paysagères :

Des études sont en cours, commune par commune, pour la réalisation de la charte paysagère, portée par la CCHC, mais qui va redevenir compétence communale.

Contrat rivière :

Poursuites des études, dans le cadre du contrat de rivière des Dranses.

CCAS :

Course de ski le 15 mars 2014, trophée Bernard Blas, au profit de l'association "Vaincre la mucoviscidose"

Cérémonie du 11 novembre 2014 :

Dans le cadre du 100 anniversaire de la grande guerre, un travail particulier de commémoration est en cours, conduit par le Conseil Général.

Le Conseil Municipal, souhaite que les enfants de l'école soient associés à cette commémoration.

FINANCES - PERSONNELS

Investissement 2014 :

Le Conseil Municipal, adopte le prévisionnel des travaux d'investissement 2014, pour chacun des budgets, avec les crédits engagés.

	MONTANT
Budget principal	1 918 500,00 €
Budget de l'eau	299 000,00 €
Budget touristique	767 900,00 €
Budget forêt	16 500,00 €

Subventions 2014 :

Le Conseil Municipal adopte les subventions 2014 (annexe 1)

Demande Amendes de polices

Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire, a demander une subvention, au titre des amendes de police, pour la réalisation de 2 ralentisseurs, à l'Elé et à la Glière.

Participation SDIS et office du tourisme :

Monsieur le Maire précise au conseil municipal, que l'évolution importante du montant de la participation de la Commune, pour ces 2 contributions : SDIS 49 972 € (soit une augmentation de 17 747 €) et Office du tourisme 130 000 € (soit une augmentation de 9 100,00 €), trouve son origine, dans le transfert de compétence lié à la nouvelle CCHC.

En effet jusqu'à cette année l'ex CCVA, participait pour partie au financement de ces postes dont elle avait la compétence, aujourd'hui redonnée aux Communes.

Tenant compte de la construction de la maison médicale, nécessitant une augmentation de la participation des communes, correspondant approximativement à la prise en charge à ce jour de la participation de la communauté de commune à l'Office du Tourisme et au financement du SDIS, il a été décidé, au niveau de la communauté de commune, de maintenir le montant de la participation des communes au même niveau, ces dernières prenant en charge la contribution complémentaire pour le financement de l'Office de Tourisme et la contribution au SDIS, abandonnée par la CCHC.

MARCHES PUBLICS

Problème chauffage de la salle polyvalente :

Une réunion s'est déroulée dernièrement en mairie, concernant les problèmes de chauffage de la salle polyvalente, qui semblent résolus à 95 %.

Une période d'observation est en cours, pour vérifier que le système marche correctement.

Concernant le problème de la pompe de relevage de la base de loisir, ce problème est résolu.

Exonération de pénalités de retards :

Le Conseil Municipal accepte d'exonérer de l'application des pénalités de retard prévues par les marchés les entreprises suivantes :

- Pic bois (numérotation et dénomination des rues du village)
- Les Amis de Jardiflore, Sgreg et Dragage de la Haute Dranse (aménagement lac)
- MUFFAT Pierre Yves (salle polyvalent et base de loisir, lot plomberie et vmc)

EAU

Subvention Agence de l'Eau - SMDEA :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'octroi, par le SMDEA d'une subvention de 10 %, pour les travaux de réservoir aux "Brochoux"

Monsieur le Maire rappelle, qu'une demande de subvention a aussi été adressée à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée.

Travaux de l'Elé :

Monsieur le Maire, rappel que la consultation concernant l'assainissement à l'Elé, est en cours, pour des travaux programmés ce printemps.

POMPAGE DU LAC

Monsieur le Maire, demande au Conseil Municipal, dans le cadre de l'enquête publique en cours, pour le pompage d'eau dans le lac, pour l'enneigement de la station des "Lindarets", de donner son avis, sur ce projet.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement, en avançant les points suivants :

- nécessité, de garantir pour l'avenir la pérennité de l'enneigement de la station des "Lindarets", afin de permettre son ouverture dès le début de la saison et jusqu'à la fermeture
- assurance de pouvoir palier, à un enneigement naturel déficitaire, permettant de garantir l'activité économique de toute la Commune, de ses entreprises, ses commerces et de

ses habitants, vivant essentiellement des retombées du tourisme, dont le domaine skiable est le moteur majeur

- que ce pompage, au regard des études réalisées, est sans incidences notables, sur le marnage du lac

- que la réalisation de ce pompage, va permettre dans le cadre des travaux de réalisation de la colonne d'alimentation d'eau du pompage, l'enterrement conformément à la convention acceptée lors de la séance du 22 janvier 2014, de la ligne EDF 20 000 volts, entre le Lac et le village d'Ardent, actuellement aérienne, améliorant grandement l'esthétique de ce lieu touristique majeur

- précisant de plus, que ce projet s'intègre parfaitement dans le cadre du lac, car la station de pompage, sera enterrée, seul une porte d'accès sera visible,

- que ce projet, permet de pérenniser le cheminement, piétons et les pistes de ski de fond de la commune, dans le cadre des autorisations demandées, pour le passage des différents réseaux

- que ce projet n'entraîne aucune conséquence naturelle néfaste, pour l'environnement,
- que dans le cadre de ce projet, il va être pourvu au dévoiement du chemin traversant actuellement le hameau des Albertans, sur le coté, permettant ainsi une meilleure sécurisation de ce hameau, en enlevant l'été le passage des VTT.

JURIDIQUE

Litige parking souterrain :

Monsieur le Maire, indique au Conseil Municipal, que l'expert a transmis au tribunal son rapport définitif et ses propositions de travaux de réparations, pour décision de ce dernier.

Monsieur le Maire indique, que dans le cadre de cette procédure, la Commune fait valoir, par son avocat les préjudices qu'elle a subit.

L'instruction est en cours.

Modification des statuts du SIVOM de la Vallée d'Aulps

Le Conseil Municipal, accepte de redélibérer, sur les nouveaux statuts du SIVOM de la Vallée d'Aulps, dans le cadre des transferts de compétences, avec la nouvelle Communauté de Communes du Haut Chablais, pour faire suite à une demande de la préfecture.

ECOLE

Rythmes scolaires :

La commission scolaire a organisé une réunion d'échange avec les parents d'élèves dans le cadre de la mise en place à la rentrée 2014, de la réforme des rythmes scolaires.

Le coût prévisionnel, pour la commune s'élève à 8 000,00 €, si participation financière des parents et en tenant compte de l'aide de l'État la 1ère année.

Un recrutement va être lancé prochainement, pour un poste à temps partiel de 6 h par semaine.

CHEVRERIE DES LINDARETS

Convention entre la Commune et Monsieur COTTET DUMOULIN :

Le Conseil Municipal, accepte le contrat d'un an renouvelable, au profit de Monsieur COTTET DUMOULIN Didier et de son neveu pour la gestion de la chèvrerie des Lindarets, à compter de cet été, selon le cahier des charges établi.

DIVERS :

Bureau vote élection municipale :

Le Conseil Municipal, prend note de la composition des bureaux de vote, pour les élections municipales du 23 mars et 30 mars 2014.

Point apports volontaires :

Les habitants, semblent avoir adoptés les nouveaux points d'apports volontaires, pour les déchets, dont la mise en service a commencé en janvier dernier.

Le Conseil Municipal, compte sur le civisme de tous, pour respecter ces nouveaux points d'apports volontaires et rappelle, que les encombrants, doivent être déposés directement dans les déchetterie du Couard ou de la Vignette.

Il est rappelé que l'aménagement de ces nouveaux points d'apport volontaire seront terminés dès ce printemps.

- Problèmes Ardent

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, du recours, contre l'arrêté interdisant la diffusion de musique au village d'Ardent, déposé par "Lac et Montagne".

Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire a défendre les intérêts de la Commune dan cette affaire.

Monsieur le Maire, indique au conseil municipal, qu'il a adressé un courrier à "Lac et Montagne", pour le respect des limites de sa propriété et de ne pas occuper l'espace publique.

Le Maire
Georges LAGRANGE